

Règles de présentation d'un article

Gilles Raïche
20 juin 2013

1. Règles générales de présentation de la *Revue*

- a) L'article et les informations sur l'auteur ou chacun des auteurs sont soumis par courriel en format *Word* ou *Open Office*¹ au secrétariat de la *Revue* (revsced@scedu.umontreal.ca).
- b) Le canevas de présentation d'un article en format *Word* et disponible sur le site web de la *Revue* à la section *Pour les auteurs* doit être utilisé (www.rse.umontreal.ca/canevas_2013_06_20.doc). De plus, s'il s'agit d'un article de recherche de type théorique, le document sur la présentation d'un article de recherche de type théorique doit être consulté (<http://id.erudit.org/iderudit/019691ar>).
- c) Les informations sur l'auteur ou chacun des auteurs sont fournies sur une feuille à part : nom, prénom(s), adresse(s), courriel, numéros de téléphone et de télécopieur, de même que ceux de son établissement ou de son organisme, statut institutionnel (ex. : Professeur, Maître de conférences).
- d) Dans le cas d'un texte soumis par plusieurs auteurs, ces renseignements doivent être donnés pour chacune et pour chacun des auteurs. Lors de la parution de ce texte, l'ordre d'énumération des auteurs sera celui qui aura été indiqué sur cette feuille. Celle-ci doit avoir été signée par chacune et par chacun des auteurs. Un courrier électronique peut faire foi de signature.
- e) Le manuscrit soumis ne doit contenir aucun des éléments d'information ci-dessus.
- f) Le manuscrit doit être accompagné d'un résumé en langue française et en langue anglaise d'au plus 150 mots et de cinq mots-clés. Pour ceux qui le peuvent, un résumé en langue espagnole peut être rédigé. Le résumé doit définir brièvement l'objectif spécifique de l'article, la méthodologie ou l'approche théorique utilisée, les résultats obtenus ou le résultat du développement théorique, ainsi que les conclusions dégagées.
- g) Le titre proposé pour le manuscrit, de moins de 18 mots et reflétant l'objectif spécifique de la recherche, doit être concis et suggestif. Il importe de prévoir des sections avec des sous-titres et des intertitres (trois niveaux de titres permis) qui puissent guider le lecteur.
- h) Les sections suivantes, ou leur équivalent, sont obligatoires. Dans le cas d'un article de recherche de type théorique, les sous sections à la méthodologie peuvent toutefois différer.
 1. Introduction (se terminant par une question de recherche)

¹ On peut obtenir gratuitement cette suite de logiciels, compatible avec *Word*, *Excel* et *Power Point*, sur le site web suivant : <http://fr.openoffice.org/>.

2. Contexte théorique (comprenant une définition des concepts, une recension des écrits, une synthèse et se terminant avec un objectif spécifique qui peut prendre la forme d'une hypothèse)
 3. Méthodologie (approche théorique pour un article de recherche théorique)
 - 3.1 Sujets
 - 3.2 Instrumentation
 - 3.3 Déroulement
 - 3.4 Méthode d'analyse des données
 - 3.5 Considérations éthiques
 4. Résultats (développement théorique pour un article de recherche théorique)
 5. Discussion des résultats
 6. Conclusion
 7. Références
- i) Le manuscrit doit être dactylographié à double interligne sur des feuilles de 215 par 280 mm, en caractères Times 12 de préférence, et avoir 20 pages au plus (double interligne, incluant les notes, les références et les tableaux), soit environ 53 500 caractères, espaces comprises (ou 8 080 mots)². Une figure ou un tableau correspondent à une demi-page.
- j) Tout manuscrit, y inclus les figures, les tableaux, la typographie et les références, doit être conformes à l'adaptation canadienne-française (Raïche et Noël-Gaudreault, 2012) (www.rse.umontreal.ca/apa.2013_03_18.pdf) du *Publication manual of the American psychological association* (6^e édition, 2009). Chaque tableau et figure doit être dactylographié sur une page séparée à la fin du manuscrit. L'endroit d'insertion dans le texte doit être indiqué comme suit :

Insérer le tableau (ou la figure) n^o ... ici
Celui-ci doit être contenu sur une seule page

- k) Les citations de moins de 40 mots sont incorporées dans le texte. Celles de 40 mots et plus sont dactylographiées en retrait. Toutes les citations doivent être écrites en italique, sans guillemets. Toutefois, il est recommandé d'éviter le plus possible l'utilisation des citations.
- l) Les grilles d'admissibilité et d'évaluation des articles sont disponibles sur le site web de la *Revue* (<http://www.rse.umontreal.ca/>).
- m) Le nombre de références est généralement d'au moins une page.
- n) Il faut éviter d'utiliser les notes de bas de page ou de fin de document.

² Avec *Word* et *Open Office*, on obtient toutes ces statistiques en utilisant, selon les versions, les menus appropriés.

2. Figures et tableaux

La numérotation, autant des figures que des tableaux, est en chiffres arabes. Ceux-ci doivent tenir sur une seule page. Si c'est impossible, il faut les scinder en plus d'un tableau ou d'une figure.

Tableau 1

Exemple de tableau (adapté de Ménard et Semblat, 2006, p. 402)³

Programme	Oui		Peut-être (tout de suite)		Peut-être (plus tard)		Non	
	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
Soutien informatique	26	18	22	15	8	5	44	30
Techniques d'usinage	3	2	5	3	6	4	86	56
Électronique	88	14	0	0	6	1	6	1

Tableau 2⁴

Exemple de tableau avec sous titres de colonnes espacés (adapté de Ménard et Semblat, 2006, p. 402)

Programme	Oui		Peut-être (tout de suite)		Peut-être (plus tard)		Non	
	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>
Soutien informatique	26	18	22	15	8	5	44	30
Techniques d'usinage	3	2	5	3	6	4	86	56
Électronique	88	14	0	0	6	1	6	1

³ Dans le logiciel *Word*, pour modifier les bordures du tableau, on doit utiliser le sous menu Bordure et trame du clic droit lorsque que le curseur est situé sur le tableau. Avec *Open Office*, on utilisera : Tableau – Propriétés du tableau – Bordures.

⁴ Pour ceux qui sont en mesure de nous fournir plutôt la version suivante du tableau, où des colonnes vides ont été ajoutées entre les colonnes comportant des données, voilà un autre exemple. C'est d'ailleurs une version de ce genre qui sera publiée officiellement dans la *Revue*.

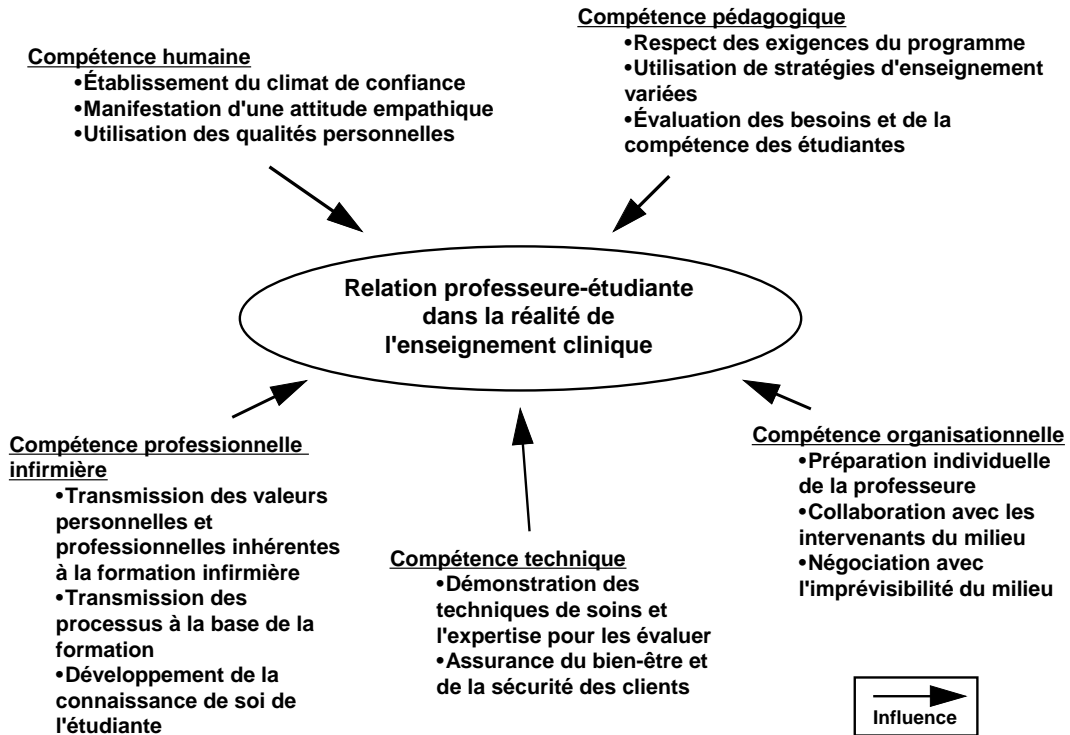


Figure 1. Exemple de figure : illustration schématique des compétences comme éléments de l'évaluation de l'enseignement clinique (adapté de Pharand, 2007)

7. Références

- American psychological association (2009). *Publication manual of the American psychological association*. Washington, District of Columbia: American psychological association, APA.
- Lessard, V., Chouinard, R. et Bergeron, J. (2009). Incidence de la motivation des élèves du secondaire sur leur classement en mathématiques. *Revue des sciences de l'éducation*, 35(3), 217-235.
- Malo, M. (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*. Montréal, Québec : Québec/Amérique.
- Ménard, L. et Semblat, C. (2006). La motivation des élèves de formation professionnelle à poursuivre leurs études dans un programme technique harmonisé. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(2), 395-415.
- Pharand, D. (2007). L'évaluation de l'enseignement des sciences infirmières en milieu clinique : des compétences à développer, plutôt que des comportements à prioriser. *Revue des sciences de l'éducation*, 33(3), 224-245.
- Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2008). Article de recherche théorique et article de recherche empirique : particularités. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 485-490.
- Raïche, G. et Noël-Gaudreault, M. (2012). Mise à jour d'une adaptation d'une adaptation canadienne-française des règles de publication de l'APA : typographie et présentation des références. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 11-21.
- Ramat, A. (2000). *Le Ramat de la typographie*. Saint-Laurent, Québec : Dimédia.